



UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

Auprès de Séverine, la directrice du centre
Tous les mercredis et pendant les vacances, entre 17h et 18h30
06 73 34 99 17 - smartin.alsh@uncmt.fr

A la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon
02 31 73 11 98

Auprès des mairies de St-Martin-de-Fontenay et de St-André-sur-Orne

UNCMT
Tél. 02 31 46 80 40

4 avenue du Parc Saint André - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

WWW.UNCMT.FR
contact@uncmt.fr
Suivez-nous sur Facebook®

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15

L'UNCMT vous recommande son partenaire



Association de Tourisme agréée : n°IM 01420009 - Agrément Education Nationale et Cohésion Sociale. Décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage ou de séjour (J.O. du 17 juin)



3/12
ANS



2022-2023 Mes vacances et mercredis loisirs Saint Martin de Fontenay



VACANCES AUTOMNE-NOËL-HIVER-PRINTEMPS-ÉTÉ
MERCREDIS LOISIRS

NOS OBJECTIFS EDUCATIFS

Proposer aux familles un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

- L'accueil de loisirs est un lieu d'éveil, de découverte, d'expérimentation et de créativité permettant à l'enfant de s'épanouir dans un cadre qui assure sa sécurité physique et morale.

Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté

- L'accueil de loisirs permet, d'apprendre différemment à vivre ensemble, de trouver sa place dans le groupe, d'apprendre à vivre avec l'autre, de prendre des initiatives, de donner son opinion, d'apprendre à partager, à décider ensemble, et de développer sa confiance en soi.

Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation

- Les familles sont incluses dans le dispositif, l'équipe d'animation sera attentive à mettre en place une relation basée sur la confiance, l'écoute mutuelle et la communication.

Favoriser l'accueil de tous les enfants

- Permettre l'accueil de tous les enfants sur l'accueil de loisirs éducatifs en garantissant la continuité éducative et le respect de leur rythme de vie.

Ces objectifs permettront à l'enfant de devenir un citoyen responsable, respectueux, autonome et épanoui.



TARIFS MERCREDIS ET VACANCES

Les enfants seront accueillis de 7h30 à 10h00 et de 17h00 à 18h30 dans les locaux de la salle J-Revel et de l'école de St Martin

Frais de dossier annuel : 10 € par enfant

Des aides diverses peuvent être accordées : voir auprès des employeurs et du CCAS de votre commune.

TARIFS MERCREDIS

RÉGIME GÉNÉRAL CAF ET RÉGIME MSA

| | journée repas | 1/2 journée + repas | 1/2 journée sans repas |
|-------------------------------------|------------------|------------------------|---------------------------|
| Quotient Inférieur ou égal à 620 € | 12 € | 10,45 € | 7,95 € |
| Quotient entre 621 € et 999 € | 14,50 € | 11,70 € | 9,20 € |
| Quotient entre 1000 € et 1499 € | 16,50 € | 12,95 € | 10,45 € |
| Quotient supérieur ou égal à 1500 € | 18 € | 14,20 € | 11,70 € |

TARIFS VACANCES

RÉGIME GÉNÉRAL CAF ET RÉGIME MSA

| | 1 journée |
|-------------------------------------|-----------|
| Quotient Inférieur ou égal à 620 € | 12 € |
| Quotient entre 621 € et 999 € | 14,50 € |
| Quotient entre 1000 € et 1499 € | 16,50 € |
| Quotient supérieur ou égal à 1500 € | 18 € |

L'accueil est ouvert aux enfants des communes de la CCVOO et de la commune de St-André-sur-Orne. Les enfants hors communes seront accueillis dans la limite des places disponibles.

5 €/jour seront facturés pour les absences maladie justifiées par certificat médical.
A défaut la journée sera facturée.

MERCREDIS LOISIRS

Du 7 septembre 2022 au 5 juillet 2023

Accueil de 7h30 à 18h30

Journée ou demi-journée **avec** ou **sans** repas

PETITES VACANCES

Automne : du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022

Noël : du lundi 19 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023

Hiver : du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023

Printemps : du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023

GRANDES VACANCES

Du lundi 10 juillet au jeudi 31 août 2023

Inscription
4 jours minimum/semaine

*Inscription **ou** annulation minimum 1 semaine avant*